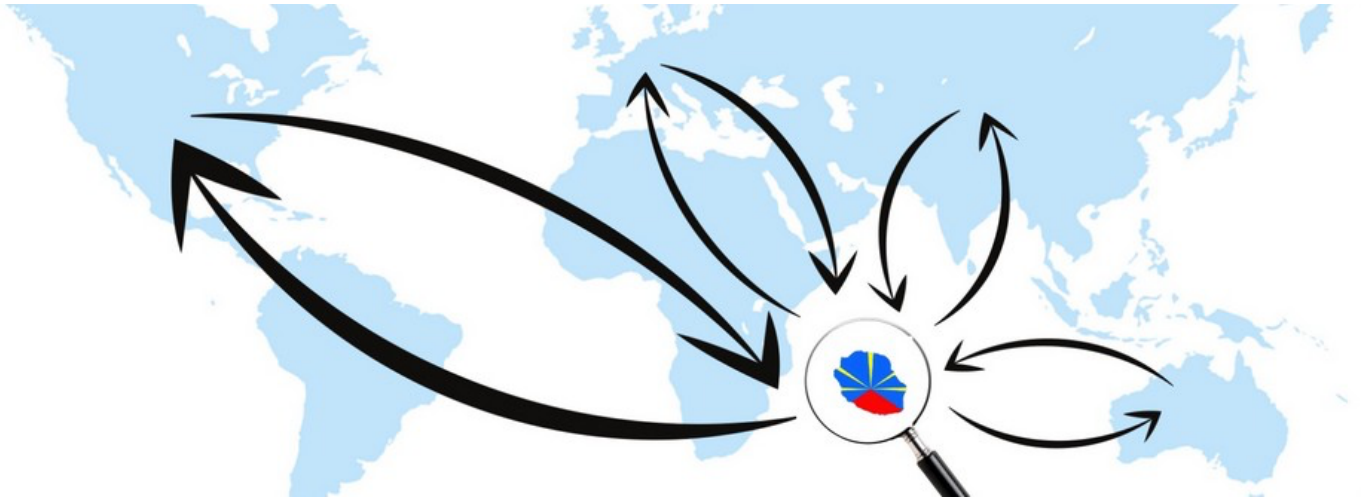


## MAITRISER LES LANGUES POUR S'OUVRIR AU MONDE

### L'apprentissage des langues dans l'Académie de la Réunion



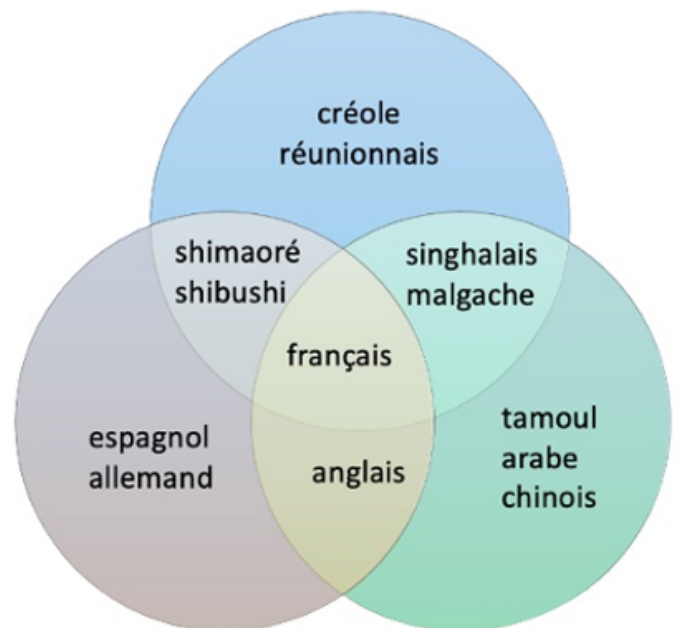
"L'Académie de La Réunion réaffirme la nécessité d'une éducation plurilingue et de l'apprentissage renforcé des langues vivantes étrangères et régionales. Elle conduit une politique ambitieuse, explicite et progressive de leur enseignement de l'école maternelle à la terminale, sur tout le territoire."

*Pierre-François MOURIER, Recteur de la Région Académique de La Réunion*

### Enseignement en milieu multilingue

"Apprendre une langue, des langues, c'est renforcer la confiance en soi, savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit, maîtriser le verbe pour débattre et convaincre, s'ouvrir au monde, comprendre la complexité de sa propre culture et de nombreuses autres [...]"

Le contexte spécifique de notre territoire, ancré dans les richesses du multilinguisme et de l'Education Prioritaire offre des opportunités pour renforcer la maîtrise de l'anglais et l'apprentissage d'une deuxième langue. En valorisant la langue première de l'élève, en prenant en compte ses compétences langagières globales, on l'inscrit dans un cercle vertueux de réussite [...]"



Le créole, reconnu langue régionale depuis plus de 20 ans, est un atout qui est pris en compte à l'école. Tous les élèves doivent maîtriser leur langue maternelle ainsi que le français."



## Un comité de pilotage académique intercatégoriel

### 5 PÔLES TERRITORIALISÉS

L'objectif est de promouvoir la construction et la continuité de parcours renforcés sur un territoire avec cohérence et équité.

#### Enjeux

- Assurer la continuité des parcours linguistiques renforcés de la maternelle à la terminale.
- Etablir une progressivité des apprentissages dans le cycle 3 pour assurer la continuité.

## Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire

Circulaire du 12-12-2022

#### Mesure 1 : Proposer un enseignement progressif, méthodique et ambitieux de l'école au collège

- Se fonder sur les repères de progression pour structurer les apprentissages des élèves des cycles 2 à 4
- Mesurer les acquis des élèves avec des outils de positionnement
- Renforcer l'enseignement de l'anglais à l'école primaire
- Renforcer les dispositifs linguistiques au collège, notamment pour favoriser l'apprentissage de l'anglais

#### Mesure 2 : Renforcer la formation des professeurs des écoles, de langues et de DNL

- Renforcer l'accompagnement pédagogique dans la classe
- Développer des formations de proximité et entre pairs
- Proposer des formations d'excellence pour l'enseignement de l'anglais dans le premier degré

#### Mesure 3 : Favoriser la mobilité des élèves et des personnels

- Poursuivre la politique en faveur des partenaires scolaires
- Mettre à disposition les outils pour développer les échanges à distance
- Développer la mobilité entrante
- Développer la mobilité sortante

#### Mesure 4 : Renforcer le pilotage pédagogique par et pour les langues vivantes

- Le rôle de la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères (CALVE)
- Politique académique des langues et projet d'école ou d'établissement
- L'innovation pédagogique au service de l'enseignement de l'anglais

## Cibles

A la fin de la 3<sup>ème</sup>, 80% des élèves au niveau A2 du CECRL en anglais d'ici 2025

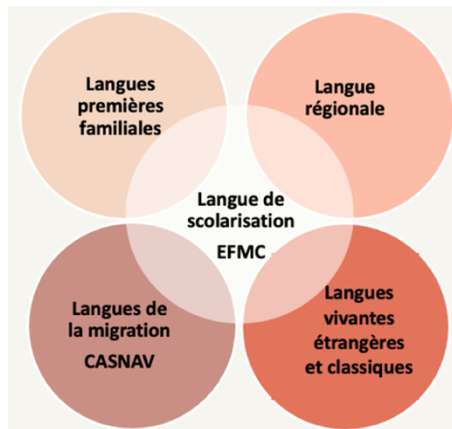
(évaluations grâce au test Ev@lang anglais)

Test de positionnement académique en anglais au CM1

Maîtrise de 2 langues vivantes obligatoires dont l'anglais.

Meilleure insertion professionnelle dans un monde de plus en plus ouvert et compétitif.

## Du bilinguisme vers le plurilinguisme



### Objectifs :

- ♦ Améliorer les compétences linguistiques des élèves pour assurer la maîtrise du français et de la langue vivante.
- ♦ Développer une posture métalinguistique de la maternelle à la terminale.
- ♦ Construire des compétences langagières au service de toutes les disciplines.
- ♦ Construire des parcours linguistiques riches et diversifiés.

## Axes prioritaires du Plan Langues

- ♦ Prise en compte du contexte multilingue pour une éducation plurilingue
- ♦ Pilotage intercatégoriel et territorialisé
- ♦ Parcours de continuité école-collège-lycée
- ♦ Enseignement de la langue régionale créole dans le Plan Langues Vivantes
- ♦ Parcours de formation des enseignants de la formation initiale à la formation continue
- ♦ Mobilisation des partenariats pour l'articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

## De la sensibilisation LVR au parcours complet maternelle-lycée

### ♦ La sensibilisation LVR

concerne tous les enseignants afin de développer des compétences langagières et d'enrichir les connaissances culturelles sur la Réunion.

### ♦ L'enseignement du Français en Milieu Créolophone

concerne tous les enseignants afin de développer des compétences de distinction de langues, permettre l'analyse de contacts de langues et améliorer les compétences attendues en français et nécessaires en créole.

### ♦ Le dispositif EMILR

concerne notamment les enseignants habilités afin de travailler en interdisciplinarité.

### ♦ L'enseignement de la langue en cycles 2 et 3

concerne uniquement les enseignants habilités afin de proposer un approfondissement des connaissances linguistiques en créole.

### ♦ L'enseignement bilingue

concerne uniquement les enseignants habilités afin de viser des parcours de continuité intra et inter cycles.

## L'internationalisation au coeur du pilotage

### PARTIR POUR SE FORMER

Les mobilités Erasmus + avec accréditation DRAREIC ou établissements du second degré

### DES OUTILS DE CONTINUITÉ ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE

ETWINNING – ERASMUS + (DRAREIC –CANOPE) - WEBRADIO (CANOPE)

### DES OUTILS POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les fondamentaux CANOPE

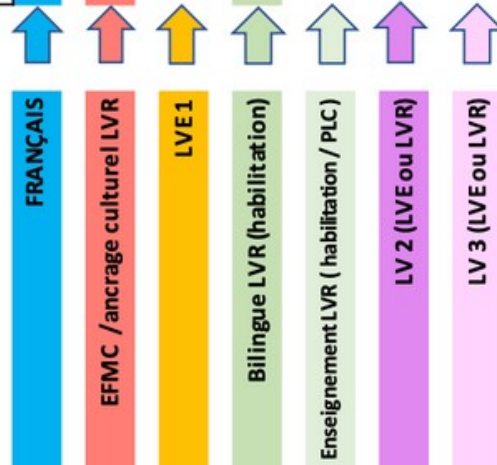
## PARCOURS LINGUISTIQUES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

CYCLE TERMINAL	LYCÉE	2 langues vivantes obligatoires (continuité collège)	Term	
		+ au choix : LV 3 en OPTION ou en Enseignement de spécialités	1ère	
		Possibilité BFI (allemand, espagnol, chinois, anglais)	2nde	
CYCLE 4	COLLEGE	LV 2 obligatoire en 5ème soit LVE1 + LVE2 soit LVE1 + LVR	3ème	
		Possibilité de démarrer une LV 2 dès la 6ème (bilangue, SIB, SIA, SIC) + DNL pour les sections internationales	4ème	
			5ème	
			6ème	
CYCLE 3	ELEMENTAIRE	Choix d'une seule LVE1 pour le parcours linguistique du CP au CM2 (possibilité EMILE) Démarrage SIC à partir du CE2	CM2	
			CM1	
CYCLE 2	ELEMENTAIRE	+ LVR possible (hors temps dédié à la LVE1) Continuité des parcours bilingues démarrés en maternelle (LVR, franco/allemand)	CE2	
			CE1	
			CP	
			GS	
CYCLE 1	MATERNELLE	Eveil aux langues et découverte d'une LVE1 singulière, obligatoires Possibilité d'enseigner en EMILE	MS	
			Dès la PS, possibilité de démarrer une classe bilingue LVR Possibilité d'enseigner en EMILR	PS
				Dès la PS, possibilité de démarrer un parcours franco/allemand (enseignement de l'allemand en LVE

**Variété des parcours linguistiques dans l'Académie de La Réunion avec une prise en compte du contexte créolophone à travers le dispositif EFMC/ancrage culturel.**

### GLOSSAIRE

*Ancrage culturel LVR : Sensibilisation LVR*  
*Bilangue : Apprentissage de 2 langues vivantes (LV1 + LV2)*  
*Bilingue : l'enseignement se fait dans 2 langues (français + LV)*  
*EFMC : Enseignement du Français en Milieu Créolophone*  
*EMILE : Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère*  
*EMILR : Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Régionale*  
*LVE / LVR : Langue Vivante Etrangère / Langue Vivante Régionale*  
*SIC/SIA/SIB : Section Internationale Chinois/Allemand/Britannique*



**En complément des horaires réglementaires** de langues vivantes (20 minutes par jour aux cycles 2 et 3 et 45 minutes par jour au cycle 4), les enseignants ont la possibilité d'activer les dispositifs EMILE et/ou EMILR dans le 1<sup>er</sup> degré à hauteur de 3 heures (et plus) par semaine pour les cycles 2 et 3 et 4 heures par semaine pour le cycle 4. Dans le 2<sup>nd</sup> degré on parlera de DNL (discipline non linguistique).